

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 juillet 2025 à 20h30

**Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC**

**37. Fixation du nombre d'adjoints au maire délégué de la commune déléguée de Vire**

Madame La Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En application de l'article L2113-14 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal peut désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué. Le nombre de ceux-ci ne peut excéder 30% du nombre total de conseillers communaux.

Par la délibération n°3 du 3 juillet 2020, le conseil municipal de la commune de Vire Normandie a créé un conseil de commune pour la commune déléguée de Vire et a fixé à 25 le nombre de conseillers communaux siégeant au conseil de la commune déléguée de Vire.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu l'article L2113-14 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération n°3 du 3 juillet 2020 du conseil municipal de la commune de Vire Normandie créant un conseil de commune pour la commune déléguée de Vire et fixant à 25 le nombre de conseillers communaux siégeant au conseil de la commune déléguée de Vire,

Suite au décès de Madame Lyliane MAINCENT en qualité de maire déléguée de la commune déléguée de Vire,

Considérant le procès-verbal actant l'élection de Monsieur Lucien BAZIN en qualité de maire délégué de la commune déléguée de Vire, lors du conseil municipal du 7 juillet 2025,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :**

- De fixer à 3 le nombre d'adjoints au maire délégué de la commune déléguée de Vire.

M. Samuel BINET ne prend pas part au vote

Nombre de bulletins dans l'urne	39
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	35
Nombre d'adjoints	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
014-200060176-20250707-37-1  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 21/07/2025  
Publication : 21/07/2025

Délibération n°2025/07/07/37 du 7 juillet 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

3 adjoints	27
4 adjoints	7
5 adjoints	0
6 adjoints	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250721-37-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2025  
Publication : 21/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal Administratif de CAEN  
dans un délai de deux mois à compter  
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/37 du 7 juillet 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 07

Nombre de membres absents : 08

Le 7 Juillet 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles			<input checked="" type="checkbox"/>	
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy			<input checked="" type="checkbox"/>	
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise			<input checked="" type="checkbox"/>	
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
COSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250721-37-A

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2025  
Publication : 21/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/37 du 7 juillet 2025 à 20h30

LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise			<input checked="" type="checkbox"/>	
LE DRÉAU Nathalie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis			<input checked="" type="checkbox"/>	
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250721-37-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2025

Publication : 21/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/37 du 7 juillet 2025 à 20h30